



Calendrier de réservations des repas sur le portail familles

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026



POUR LA PÉRIODE SCOLAIRE :



avant 9h30 :

Lundi



**Vendredi de la
semaine précédente**

Mardi



Lundi

Mercredi



**Mercredi de la
semaine précédente**

Jeudi



Mercredi

Vendredi



Jeudi

POUR LES VACANCES SCOLAIRES ET LES MERCREDI (ALSH) :



avant 9h30 :

**Pour tous les
autres jours
des vacances scolaires**



**La semaine précédente,
selon les jours
correspondants**

**(exemple : le mardi de la
semaine précédente pour le
mardi de la semaine qui suit)**

INFORMATIONS

restoscol@ferel.fr